



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 74211

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la hausse du prix de journée des établissements hospitaliers. La réforme, prévue en 1997 et décidée en 2001, de la PSD en APA a pour but d'améliorer la situation des personnes âgées dépendantes. Au stade actuel de la mise en oeuvre de l'APA dans l'Ain, une inquiétude grandissante apparaît quant à l'augmentation du prix de journée. On constate que le prix d'hébergement n'a pas significativement baissé, contrairement à ce qui avait été annoncé. En effet, le cumul du prix d'hébergement et du prix dépendance est en augmentation nette notamment pour les personnes qui percevaient déjà une prestation (ACTP ou PSD) avant le 1er janvier 2002. Aussi, il lui demande quelles mesures elle entend prendre afin que cette augmentation ne pénalise plus les personnes âgées et leurs familles.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74211

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mars 2002, page 1488